

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

**INSERTIONS :**

annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

on traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

**ABONNEMENTS :**

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 12 Juillet 1881

**NOUVELLES LOCALES**

S. A. S. le Prince Louis, accompagné de M. le baron Van der Decken, son gouverneur, est arrivé avant-hier dimanche au château de Marchais.

**AVIS**

L'Adjoint au Maire de la ville de Monaco a l'honneur de rappeler qu'à partir du 15 mai jusqu'au 15 septembre, conformément aux prescriptions de l'article 118 de l'Ordonnance en date du 6 juin 1877 sur la police générale, les propriétaires ou locataires de maisons, boutiques ou magasins sont tenus d'arroser, chaque jour, le devant de leurs maisons, à huit heures du matin et à quatre heures du soir.

Il expressément défendu de se servir, pour l'arrosage, des eaux sales ou ménagères.

Monaco, le 11 juin 1881.

L'Adjoint au Maire,  
Ch<sup>er</sup> de Loth.

Lundi, 4 juillet, les Dames de Saint-Maur présentaient, pour la première fois, une de leurs élèves devant la commission des examens de Nice; l'épreuve a été heureuse, et M<sup>lle</sup> Fanny Baerst a obtenu le brevet de 2<sup>e</sup> degré.

Nous félicitons les dames de Saint-Maur à l'occasion de ce premier succès qui promet pour l'avenir; il fait honneur aux excellentes maîtresses du Pensionnat, et prouve que les jeunes filles de la Principauté sont assurées d'y trouver, avec l'éducation vraiment chrétienne, une instruction à la hauteur des établissements étrangers.

La Société Philharmonique a repris, avant-hier, ses concerts bi-mensuels sur la place Sainte-Barbe, de 5 à 6 heures du soir.

Beaucoup de promeneurs assistaient, dimanche, à ce premier concert, et nos musiciens ont été très applaudis.

La compagnie du chemin de fer P.-L.-M. a décidé l'agrandissement de la gare de Monaco, dont les locaux actuels ne suffisent plus à la foule toujours croissante des voyageurs que la saison d'hiver amène dans la Principauté, non plus qu'à l'abondance des

marchandises importées et nécessaires au commerce local.

De nouveaux et vastes magasins seront construits sur le côté droit de la gare, et serviront de dépôt pour les messageries; des améliorations vont être apportées au bâtiment à usage des voyageurs, et une marquise couvrant le quai permettra de monter en wagon et d'en descendre sans être exposé aux ardeurs du soleil ou à la pluie.

De semblables travaux sont en voie d'exécution ou en projet dans les gares du littoral proches de Monaco. On construit une station à Mala, au lieu nouvellement désigné sous le nom de Turbie-sur-Mer, et la gare de Beaulieu, agrandie, va être pourvue d'un service de messageries et d'une double voie.

Nous traversons une période exceptionnelle au point de vue de l'intensité de la température. Il importe de remarquer que le thermomètre a accusé des températures plus élevées dans la région du centre et du nord de la France que sur notre littoral. Ainsi, le 5 juillet, la température maxima a été, à l'ombre, de 33° à Paris, 34° à Lyon, et a atteint, à Gap, le chiffre invraisemblable de 41°

Sur le littoral méditerranéen, au contraire, sauf quelques points isolés, la température maxima n'a pas dépassé 30°, chiffre qu'elle atteint, du reste, fort rarement. C'est un préjugé fort répandu que la température de la saison d'été doit être d'autant plus élevée que la latitude augmente; rien n'est pourtant moins exact: en général, ce qui distingue les climats tempérés, c'est le peu de différence existant entre la température minima d'hiver et la température maxima d'été. On peut dire, en général, que les climats les moins froids l'hiver sont ceux dans lesquels on souffre le moins de la chaleur. En Russie, où le thermomètre atteint normalement — 30° centigrades pendant la saison froide, il n'est pas rare de le voir s'élever à 40° au mois de juillet.

Conclusion pratique d'un fait scientifique: il n'est point douteux que le littoral de la Méditerranée arrive à être apprécié des baigneurs en été, comme il l'est des malades en hiver. Un jour viendra où il fera concurrence aux rivages de la Manche et de l'Océan.

**Des propriétés et du choix des bains de mer.**

Comme tous les bains minéraux, les bains de mer ont une action réelle, certaine, dont on ne s'est pas

assez préoccupé et dont, croyons-nous, on ne se sert pas, chez les enfants, aussi souvent qu'on devrait le faire. Leur action, tout aussi sûre que celle des autres eaux minérales, est beaucoup plus étendue. Les bains de mer, en effet, ont des propriétés aussi complexes que variées; car, si l'eau de mer exerce sur la peau une action stimulante et tonique, l'atmosphère de la mer exerce une action non moins vive, non moins stimulante sur la muqueuse pulmonaire et sur les fonctions digestives. Les changements de lieu, les effets du voyage, le spectacle de la mer, la modification du régime alimentaire, l'exercice que les enfants prennent dans un pays nouveau, dans des conditions d'existence toujours nouvelles, tout concourt, sur le bord de la mer, pour agir sur leur organisation d'une manière puissante et salutaire.

Le nombre toujours croissant des voies de communication, la facilité, la rapidité avec lesquelles on exécute maintenant des voyages autrefois longs et difficiles, ont, depuis quelques années, rendu les bains de mer d'un usage général. Cet état de choses, qui semblait d'abord ne devoir procurer que des avantages, n'a pas tardé à devenir une source de dangers. Beaucoup de personnes vont aujourd'hui aux bains de mer, comme elles vont à la promenade, sans se préoccuper de savoir si ces bains conviennent ou non à leur constitution, sans souvent même demander à leur médecin si ces bains leur sont ou ne leur sont pas salutaires.

Le besoin de s'amuser, un désir incessant de distractions toujours nouvelles sont bien souvent les seules raisons qu'on allègue pour s'y rendre. Les motifs les plus futiles, des raisons de voisinage ou de société suffisent même pour déterminer le choix que l'on fait de telle ou telle plage; et l'on voit les baigneurs insoucieux aller indifféremment vers une plage plutôt que vers une autre, comme si ces bains, si différents entre eux par le climat et par la nature de la plage, jouissaient des mêmes propriétés. Il n'y a pas de médecin qui ne puisse voir chaque année, dans sa clientèle, des faits déplorables être la conséquence de cette manière d'agir.

Les bains de mer constituent un agent thérapeutique beaucoup trop énergique pour qu'on laisse le malade seul libre d'en régler l'emploi. Un si grand nombre de personnes y ont eu recours et ont pu en apprécier elles-mêmes les résultats, qu'il n'est pas permis aujourd'hui de nier leur efficacité. Que l'on répète encore que l'amour du plaisir, la curiosité, le besoin de changer d'air conduisent seuls les malades sur le bord de la mer. C'est là un sophisme qui tombe de lui-même et que l'expérience médicale réfute victorieusement. Sans doute, les distractions, les amusements qu'on rencontre sur le bord de la mer exercent sur l'organisme un grande influence et ont suffi quelquefois pour faire disparaître un état maladif qui durait depuis longtemps. Mais, en dehors de cette influence morale, on ne peut nier que les bains de mer ne constituent par eux-mêmes un moyen thérapeutique puissant, dont l'application faite avec prudence et persévérance a produit et produit encore, surtout chez les enfants, des effets remarquables, dans une foule d'affections, dans une foule de maladies.

(A suivre).

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Hyères.** — Un drame épouvantable vient de jeter la consternation dans cette petite ville. La famille du général anglais Byers habitant la villa Bellême, avait organisé une partie de pêche à laquelle une quinzaine de personnes, y compris onze enfants, avaient pris part.

Les enfants se mirent à faire un rondeau tout au bord de la mer, sans songer au péril qu'ils couraient, l'eau, paraît-il, étant assez profonde à cet endroit. Tout à coup une fillette glissa et disparut. Ses deux frères, qui étaient non loin de là, se précipitèrent à son secours et furent engloutis, ainsi que sa pauvre mère, affolée par le désespoir, qui s'était aussi jetée à la mer.

Aucun d'eux n'a pu être sauvé. Quelques heures après, des pêcheurs ramenaient les quatre cadavres.

**Saint-Tropez.** — Dimanche dernier ont eu lieu les courses organisées par la société hippique du Var, dans le magnifique hippodrome de la Foux, situé sur le territoire de la commune de Cogolin. Un grand nombre de chevaux étaient engagés. Les courses ont été fort intéressantes. En outre, la réunion a été très brillante, et un grand nombre de sportsmen de Nice, Cannes, Marseille, Hyères et Toulon y ont assisté.

Le service entre les ports de Saint-Raphaël, Sainte-Maxime, Saint-Tropez et le champ de courses s'est effectué par les bateaux à vapeur de la société, qui avait pris ses dispositions pour suffire aux exigences du service qu'entraînait le transport du nombre considérable de voyageurs que l'on prévoyait.

**Nice.** — Les effets de l'orage du 29 juin dernier ont été désastreux, dit l'*Opinion*, pour un grand nombre de communes de notre département. Les blés ont été hachés et les vignes dépouillées de leurs fruits et de leurs feuilles. On cite des régions où il ne reste absolument rien des récoltes superbes, dont on s'était réjoui, hélas ! trop tôt.

— Dans la journée de samedi a eu lieu une évasion hardie, à la maison de correction de Nice.

Le nommé Romagnan Jacques, condamné le 27 mai dernier à 3 mois de prison pour vol, a réussi à prendre la clef des champs.

La police, aussitôt prévenue, s'est mise à sa recherche ; mais il est revenu de lui-même le lendemain soir.

**Villefranche.** — Un aviso de l'Etat, le *Travailleur*, a pris récemment la mer pour opérer des sondages et dragages sur nos côtes méditerranéennes et, autant que possible, reconnaître les fonds de toute la grande mer intérieure.

Le *Travailleur*, commandé par le lieutenant de vaisseau Richard, est entré, avant-hier soir, à 8 heures, dans la rade de Villefranche, où il stationnera environ dix jours.

A son bord sont les sept membres de la commission scientifique chargée des études sur la faune sous-marine, ce sont MM. Milne-Edward, président ; Marion, directeur du Muséum de Marseille ; Fischer, naturaliste ; Armand, syndic des patrons pêcheurs de Marseille, etc. etc.

**Gênes.** — Le *Commercio* raconte en ces termes un accident épouvantable qui s'est produit il y a quelques jours le long de la voie du chemin de fer, rue Carlo Alberto :

Un train de plus de 40 wagons vides se rendait de la place Principe à la place Caricamento. Le gardien du poste de la Campanetta tirait la chaîne pour empêcher le passage des piétons, lorsqu'il fut heurté par le wagon en queue, qui le traîna le long de la voie, sur un parcours d'environ 80 mètres.

Cet accident amena le déraillement de ce wagon et de neuf ou dix autres qui, s'entassant les uns sur les autres et enfonçant la barrière le long de la façade de l'arsenal, se précipitèrent sur la petite place en heurtant un chariot qui se trouvait là. Un garde-frein se sauva en sautant du train, mais un autre, ayant tenté de serrer les freins, a eu une jambe littéralement broyée.

En ce moment, on déblaye la petite place en face de l'arsenal, mais la circulation ne pourra être entièrement rétablie le long de la rue Carlo Alberto que très tard.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

C'est à la Seine et à ses bains froids qu'appartiennent les honneurs de la semaine. Par la chaleur qui sévit à Paris, toutes les autres préoccupations s'évanouissent devant la satisfaction de piquer une tête dans l'eau froide ou de tirer sa coupe au bain Deligny. La *Grande Girafe* des bains qui décorent la Seine compte, en ce moment, plus d'adorateurs que n'en vit jamais le veau d'or de l'antiquité.

Le bain froid n'est pas toujours ce qu'un vain peuple pense : un innocent et salubre divertissement. Il y a façon de le prendre, et parfois, à le méconnaître, on risque sa vie. Le premier point, le plus élémentaire, est de n'entrer dans l'eau que la digestion faite et parfaite, c'est-à-dire trois ou quatre heures après

avoir mangé. En revanche, on doit se jeter à l'eau quand on a chaud et non pas attendre à l'air, comme beaucoup le croient, que le corps soit refroidi. La réaction bienfaisante que l'on recherche dans le bain froid vient de là. Vous pouvez arriver en sueur, piquer une tête dans l'eau froide, vous vous en trouverez admirablement bien. Les Romains procédaient ainsi, et en Amérique, on a établi des gymnases sur l'eau, de telle sorte que, suffisamment échauffé par les exercices du trapèze et de la barre fixe, on n'ait plus qu'à se jeter à la nage.

Une fois dans le bain, il faut nager si on sait, s'agiter en tout cas afin d'ajouter l'avantage de la gymnastique à celui du bain et ne pas rester trop longtemps à l'eau. Sorti de l'eau, on ne doit pas traîner sur le bord, mais s'essuyer vite, s'habiller de même si l'on veut sentir tous les bienfaits du bain.

En dehors de l'eau froide et de la natation, les Parisiens sont fort occupés par les préparatifs de la fête du 14 juillet. Ce ne sont partout qu'oriflammes et drapeaux qu'on dispose aux devantures des maisons, et les comités d'arrondissement se multiplient pour assurer le succès des fêtes partielles de quartier. Une immense affiche-programme officiel de la solennité s'étale à tous les coins de rue. L'ordre et la marche de la journée sont à peu près les mêmes que l'an passé : salves d'artillerie, distribution de secours aux pauvres, représentations gratuites et grande revue militaire au Bois de Boulogne, voilà pour la journée. Le soir, illuminations générales et six feux d'artifice tirés sur divers points de la capitale.

De tous côtés vont partir des trains de plaisir pour amener la province dans la capitale à l'occasion de cette journée de liesse, et, par contre, beaucoup de Parisiens s'apprentent à fuir aux champs les gaités trop bruyantes de la rue, ce jour-là. Nous sommes, d'ailleurs, dans la saison des voyages, et le journal par excellence d'actualité, à présent, est l'*Indicateur des chemins de fer*. C'est le temps des allées et venues, et si Paris émigre, d'autre part, ce sont les habitants de la province et les étrangers qui alimentent le mouvement parisien, pour le moment.

Parmi les individualités de marque dont la présence est à noter, je dois citer la duchesse d'Edimbourg, à qui le grand-duc Nicolas fait les honneurs de la capitale. L'illustre voyageuse ne comptait que traverser Paris, mais l'attrait qu'elle a trouvé à sa visite lui a fait prolonger son séjour pendant plus d'une semaine.

Le roi d'Howai ou des îles Sandwich, Kalakana I<sup>er</sup>, est également à Paris et assistera, le 14, à la revue de Longchamps. Ce prince, qui n'a de sauvage que le nom, est un souverain constitutionnel qui a succédé, depuis sept ans, à Lunatio I<sup>er</sup>. Il a quarante-cinq ans et parle le français et l'anglais. Une de ses sœurs a épousé un anglais, l'honorable Archibald Scott Cleghorn.

Les mondains du temps de l'empire se rappellent avoir vu, aux Tuileries et dans les salons du ministère des affaires étrangères, une charmante anglaise, qu'on appelait la reine Emma, et qui n'était autre que la souveraine d'Howai. Alors qu'elle était miss Rooke, elle avait épousé Kamehameha IV, un des prédécesseurs du souverain qui vient d'arriver à Paris.

Parmi les étrangers de distinction présentant un côté curieux à noter qu'on rencontre encore actuellement à Paris, il me faut citer le colonel Jérusalem Freeze et sa femme. Le colonel, veuf et sportman distingué, avait vu, il y a quelque temps, un cheval qui lui plut à ce point qu'il résolut d'en devenir l'acquéreur ; mais le cheval n'était pas à vendre, il appartenait à une jeune et jolie veuve, fort riche, qui ne voulait le céder ni pour or ni pour argent.

Désespéré, le galant colonel ne vit qu'un moyen d'assurer sa conquête : c'était d'en faire deux du même coup. Il établit alors un siège en règle devant la place, et, au bout de trois semaines, il était assez heureux pour être agréé en qualité de futur époux.

Les concurrents du grand prix de Rome pour la peinture sont sortis cette semaine des loges après soixante-dix jours de travail, et leur œuvre est exposée aux yeux du public. Le sujet désigné était la *colère d'Achille*, un sujet, comme vous voyez, qui n'a jamais servi. Dix élèves ont pris part à ce concours qui, estimable dans son ensemble, n'offre cependant aucune œuvre qui saisisse et s'impose d'une façon particulière.

À l'Académie française, M. Pasteur, qui vient d'être élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, pose sa candidature pour la succession d'Emile Littré. Les candidats au fauteuil de Duvergier de Hauranne sont deux poètes : MM. Sully-Prudhomme et Coppée. M. Schérer se porte candidat pour le fauteuil de Dufaure, ainsi que M. Paul Janet. Enfin, là encore, on parle de la candidature de M<sup>e</sup> Lachaud, l'avocat, et de M. Pailleron, l'auteur du *Monde où l'on s'ennuie*, le grand succès du moment à la Comédie Française. Vous voyez que les palmes vertes ne manquent pas de mains qui veulent les cueillir, et que l'habit d'immortel est toujours à la mode — sinon toujours bien porté.

BACHAUMONT.

## BIBLIOGRAPHIE

*Introduction à l'étude historique du droit coutumier*, par HENRI BEAUNE, ancien procureur général à la cour de Lyon. — Paris, Larose, rue Soufflot ; Lyon, Briday, 1880. — 1 vol. in-8°.

M. Henri Beaune, ancien procureur général à Alger, à Aix, puis à Lyon, vient de réunir, sous ce titre, les leçons remarquables qu'il a faites l'an dernier à la Faculté libre de Lyon pour inaugurer l'enseignement du droit coutumier. Il suit le droit national français depuis ses origines jusqu'au jour où, épuré par le sentiment religieux et l'esprit libéral, il est rédigé officiellement en *coutumes*. Toutes les institutions de la féodalité tiennent dans ce cadre immense ; elles sont mises en lumière et étudiées par l'auteur avec une élévation d'idées, une clarté et une grandeur de style qui recommandent non-seulement à la jeunesse des écoles, mais encore à tous ceux qu'intéresse l'histoire de nos origines nationales, son œuvre pleine d'aperçus profonds et de sages enseignements.

*L'Annuaire des eaux minérales*

Est mis en vente aujourd'hui dans les librairies de Gauthier-Villars, 55, rue des Grands-Augustins, Paris, de Cocoz, de Jacques Lechevalier, etc. Il comprend la nomenclature complète des stations françaises, indiquant la nature des sources, leurs conditions chimiques et leurs propriétés médicales, température, quantité, installation, ressources balnéaires, situation géographique, communications.

L'*Annuaire* donne la liste des principales stations étrangères, indications thérapeutiques et moyens d'accès ; la liste des stations maritimes du littoral français ; des notices descriptives sur les principaux établissements thermaux ; des renseignements pratiques. Joli volume in-18. Prix : 1 fr. 50.

## FAITS DIVERS

Les musiciens sont généralement peu sensibles aux phénomènes, aux harmonies de la nature qui font une si grande impression sur l'ouïe tant soit peu délicate d'un simple mortel. Ils jugent comme un bruit vulgaire le plus sublime des arts, les sons produits par des phénomènes naturels. Cependant, tant il est vrai que chaque règle a ses exceptions, M. Jullien prétend qu'en essartant certains endroits, en élaguant certaines branches, on parviendrait à transformer les forêts en harpes éoliennes. M. Jean Thayer, qui s'est livré à une étude fort intéressante sur les sons harmonieux rendus par la chute du Niagara, vient de publier de curieuses observations et d'importantes découvertes à ce sujet. En s'approchant pour la première fois de la puissante cataracte, M. Thayer s'attendait à entendre un bruit assez semblable à celui du tonnerre.

Quelle n'a pas été sa surprise quand son oreille charmée a distingué des sons pleins et harmonieux ! C'était, a-t-il dit, un accord gigantesque plaqué sur un orgue puissant et réunissant la masse des différents sons en une harmonie grandiose. On pouvait aisément distinguer chaque note comme dans une œuvre orchestrale quelconque.

On serait tenté de croire que cette merveilleuse découverte est le produit fantaisiste d'une imagination surexcitée ; mais point. M. Thayer connaît les règles de l'acoustique et sait appuyer sa conviction. Tout le monde

sait, à l'aide de la physique, que le ton musical est comme un rayon de soleil, composé de tons secondaires, se groupant autour du ton principal qui frappe notre oreille; chacun de ces tons peut se distinguer l'un de l'autre, et cependant l'ensemble forme un accord parfait. Bien que les tons ne soient pas toujours perceptibles à l'ouïe, leur ordre, leur hauteur, reste toujours la même. Si, par exemple, suivant la théorie de M. Tayer, nous mettons en mouvement le soufflet le plus bas d'un grand orgue, le premier ton qui frappe nos oreilles est celui que produit le soufflet d'orgue d'une longueur de trente-deux pieds; puis son octave, sa dixième quinte à la seconde octave, la deuxième dixième quinte avec ses tierces quintes et ainsi toujours plus haut, jusqu'à ce que l'ensemble contienne les tons d'un accord parfait qui frappe notre ouïe, comme une grande réunion de tons.

C'est là-dessus que M. Tayer a basé ses observations en étudiant la musique du Niagara. Voici quel est le résultat de ses observations. Le ton fondamental de la cataracte du Niagara est transposé de cinq octaves plus bas que le sol écrit sur la première ligne dans la clef de fa. Quant au rythme, le musicien américain a observé que l'accent tombe toujours sur le troisième ton et se répète à chaque seconde. Ainsi donc, la musique de l'instrument le plus grand et qui n'a pas été fait par des mains humaines, est dans un rythme en trois quarts. Vous verrez que les Américains mettront le Niagara en opéra!

Deux expéditions arctiques viennent de quitter les Etats-Unis. Le steamer *Rodgers* est parti de San Francisco pour le détroit de Behring et la terre de Wrangel, afin de rechercher les traces de la *Jeannette* qui portait l'expédition du capitaine Delong et dont on est sans nouvelles depuis le 3 septembre 1879. A cette époque, la *Jeannette* se dirigeait vers la terre de Wrangel, et l'intention de son commandant était de gagner ensuite l'Océan Atlantique par le nord du continent américain, soit en débouchant à l'est du Groënland, soit en traversant le détroit de Lancaster et la baie de Melville.

Si la *Jeannette* n'a pas péri dans les parages voisins du détroit de Behring et qu'elle ait pu s'avancer vers le Groënland, c'est à la seconde expédition qu'il appartiendra de retrouver ses traces. Cette seconde expédition, embarquée sur le steamer *Alliance*, se dirige vers la côte du Groënland et pourra pousser ses explorations jusqu'au Spitzberg et à la terre François-Joseph. On espère que, dans tous les cas, l'un ou l'autre des deux steamers retrouvera ou la *Jeannette* ou les survivants d'un désastre possible.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Etude de M<sup>e</sup> EMILE de LOTH  
Avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco  
sise rue des Briques, n° 31

**ADJUDICATION**  
le 5 Août 1881, à 10 heures du matin  
**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE**

Il sera procédé, le cinq août prochain, jour de vendredi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble suivant:

**DÉSIGNATION**

Une grande maison d'habitation, composée d'un bâtiment principal et de trois annexes, située à Monaco, au quartier de la Condamine, rue Grimaldi, sur laquelle elle a une façade de onze mètres; y compris la façade du pavillon ci-après désigné.

La maison principale est placée à cinq mètres de la rue Grimaldi, sur l'alignement de laquelle se trouve une grille en fer reposant sur un parapet et garnie d'un portail donnant accès au bâtiment.

Elle est élevée de trois étages sur caves et rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée est divisé en magasins dont un s'avance en avant-corps jusqu'à l'alignement de la rue Grimaldi et forme un pavillon ayant le dessus en plate-forme et présentant une façade de trois mètres sur ladite rue Grimaldi; et les étages, pouvant être distribués en plusieurs appartements, sont percés chacun de trois fenêtres, dont une, à chacun des deux étages supérieurs, est ornée d'un balcon.

Ladite maison est desservie par une cour s'étendant sur le derrière, dans laquelle se trouve un puits pou-

vant contenir de l'eau pour les besoins des locataires et à laquelle on a accès par un passage qui sépare la maison principale de la première annexe.

La première annexe est située à droite du bâtiment principal et s'étend tout le long de la cour; elle est composée d'un rez-de-chaussée servant d'un magasin d'entrepôt et d'un étage surmonté, en partie, d'un autre petit étage. Un balcon servant de couloir longe toute la façade donnant sur la cour et communique avec le pavillon de repos de la maison principale.

La seconde annexe, située au fond de la cour, et contiguë à l'annexe précédente, est composée d'un rez-de-chaussée et d'un seul étage, percé de trois croisées. Elle repose sur un sous-sol en contre-bas de ladite cour, servant d'écurie et appartenant à monsieur Louis Valentin, qui y a accès par la rue Albert.

Enfin, la troisième annexe, contiguë à la précédente et longeant en partie ladite cour du côté du nord, est composée d'un rez-de-chaussée comprenant une écurie et un magasin au fond, et d'un petit étage à usage de logement de domestique, percé de deux fenêtres ouvrant sur ladite cour, et de deux jours de souffrance donnant sur une cour appartenant à monsieur Doda et à madame veuve Brigenti.

**CONFRONTS**

Au nord: Jean Annoni; Alexandre Doda et madame Brigenti; à l'ouest, la rue Grimaldi;

Au midi: les frères Ginocchio et monsieur François Crovetto;

Et, à l'est: Louis Valentin et Antoine Raynaud.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur Arnaud Etienne, fabricant de poteries, demeurant à Saint-Henri (Bouches-du-Rhône), ayant élu domicile à Monaco, chez M<sup>e</sup> de Loth, son avocat, demeurant à Monaco, rue des Briques, 31, sur la demoiselle Dévotine Porro, propriétaire et commerçante, ex-associée de feu Jean-Baptiste Lorenzi, entrepreneur en maçonnerie, demeurant et domicilié à Monaco, par procès-verbal de Raimon, huissier à Monaco, en date du seize mai dernier, visé le même jour, enregistré le dix-sept et transcrit, après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt et un du même mois de mai, volume 1<sup>er</sup>, n° 9.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix, fixée par le créancier poursuivant, de soixante mille francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance souveraine du trois mars mil huit cent soixante cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat du poursuivant, à Monaco, le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-un.

E. de LOTH

Conformément au règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes. L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

**MONACO ET SES PRINCES**

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix: 6 fr. — Par la poste: 8 fr. 50

**AVIS**

Les créanciers de la faillite **LORENZI-PORRO** qui n'ont pas encore remis leurs titres de créance sont invités de nouveau, conformément aux dispositions de l'article 464 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, au syndic de la faillite et à lui remettre leurs titres de créances, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal Supérieur.

La vérification des créances aura lieu le 20 juillet courant, à 9 heures du matin, au Palais de Justice; elle sera continuée sans interruption.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

**AVIS**

Les créanciers de la faillite **SELLIER** sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant le syndic, pour lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal Supérieur.

La vérification commencera le 1<sup>er</sup> août prochain; elle se fera dans la salle des audiences dudit Tribunal, au Palais de Justice, à 9 heures du matin.

Monaco, le 11 juillet 1881

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 4 au 10 Juillet 1881.

|             |  |                    |
|-------------|--|--------------------|
| GOLFE JUAN. | b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,           | sable.             |
| ID.         | b. <i>le Charles</i> , id., c. Allegre,              | id.                |
| ID.         | b. <i>Six-Sœurs</i> , id., c. Seve,                  | id.                |
| NICE.       | t. <i>Tre Fratelli</i> , ital., c. Ginocchio,        | vieux fer.         |
| ID.         | b.-g. <i>Trois-Sœurs</i> , fr., c. Ricci,            | vin.               |
| GOLFE JUAN. | b. <i>Antoinette-Victoire</i> , id., c. Fornero,     | sable.             |
| MARSEILLE.  | b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Moutte,          | briques.           |
| GOLFE JUAN. | b. <i>la Fortune</i> , id., c. Moute,                | sable.             |
| ID.         | b. <i>Quatre-Frères</i> , id., c. Jovenceau,         | id.                |
| ID.         | b. <i>Divine-Providence</i> , id., c. Fochon,        | id.                |
| ID.         | b. <i>l'Intépide</i> , id., c. Gai,                  | id.                |
| ID.         | b. <i>le Charles</i> , id., c. Allegre,              | id.                |
| ID.         | b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,           | id.                |
| CASSIS.     | b. <i>la Victoire</i> , id., c. Lanteri,             | chaux hydraulique. |
| MARSEILLE.  | b. <i>le Figaro</i> , id., c. Richaud,               | briques.           |
| CASSIS.     | goëlette, <i>Léonie-Victorine</i> , id., c. Reynier, | chaux hydraulique. |

Départs du 4 au 10 Juillet 1881.

|             |   |            |
|-------------|---|------------|
| GOLFE JUAN. | b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,              | sur lest.  |
| ID.         | b. <i>le Charles</i> , id., c. Allegre,                 | id.        |
| ID.         | b. <i>Six-Sœurs</i> , id., c. Seve,                     | id.        |
| SAVONE.     | t. <i>Tre Fratelli</i> , ital., c. Ginocchio,           | vieux fer. |
| GOLFE JUAN. | b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornero,        | s. lest.   |
| ID.         | b. <i>la Fortune</i> , id., c. Moute,                   | id.        |
| ID.         | b. <i>Quatre-Frères</i> , id., c. Jovenceau,            | id.        |
| ID.         | b. <i>Divine-Providence</i> , id., c. Fochon,           | id.        |
| ID.         | b. <i>l'Intépide</i> , id., c. Gai,                     | id.        |
| ID.         | b. <i>le Charles</i> , id., c. Allegre,                 | id.        |
| ID.         | b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , id., c. Davin,              | id.        |
| ST-TROPEZ.  | b. <i>Jeune-André</i> , id., c. Palmeri,                | id.        |
| LIVOURNE.   | balanc. <i>Santa Maria Grazie</i> , ital., c. Astaglia, | sur lest.  |

**A VENDRE**

Une GRANDE MAISON, sise à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, montée de trois étages sur rez-de-chaussée et caves, ayant divers bâtiments annexes dans la cour et un pavillon donnant sur la rue Grimaldi.

Produit net: 7,000 francs.

Mise à prix: 60,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. AUGUSTE CIOCO, à Monaco.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

| Juliet                | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES<br>réduites à 0 de température<br>et au niveau de la mer. |       |                 |                 |                 | TEMPÉRATURE DE L'AIR<br>(Le thermomètre est exposé au nord) |      |                 |                 |                 | HUMIDITÉ RELATIVE<br>moyenne | VENTS                | ÉTAT DU CIEL     |      |      |                  |           |      |
|-----------------------|---|-------|-----------------|-----------------|-----------------|---|------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------------|----------------------|------------------|------|------|------------------|-----------|------|
|                       | 9 h.<br>du mat.   | midi  | 3 h.<br>du soir | 6 h.<br>du soir | 9 h.<br>du soir | 9 h.<br>du mat.   | midi | 3 h.<br>du soir | 6 h.<br>du soir | 9 h.<br>du soir |                              |                      |                  |      |      |                  |           |      |
|                       | 3   | 766.5 | 766.3           | 765.6           | 765.8           | 766.0   | 23.6 | 25.0            | 24.8            | 23.3            |                              |                      |                  | 22.4 | 77   | S E mat., S O s. | très beau |      |
| 4                     | 67.8  | 67.5  | 67.0            | 67.0            | 67.0            | 24.4  | 25.7 | 25.0            | 24.0            | 23.2            | 79                           | calme                | id.              |      |      |                  |           |      |
| 5                     | 67.2  | 67.0  | 66.0            | 65.0            | 65.2            | 24.3  | 27.3 | 27.0            | 25.3            | 24.0            | 73                           | calme, S O soir      | id.              |      |      |                  |           |      |
| 6                     | 64.3  | 64.0  | 63.0            | 62.5            | 62.3            | 25.2  | 26.6 | 27.0            | 24.1            | 23.4            | 81                           | calme, O SO soir     | id.              |      |      |                  |           |      |
| 7                     | 61.5  | 60.8  | 60.2            | 60.4            | 60.5            | 25.0  | 26.2 | 25.6            | 24.2            | 23.5            | 83                           | S                    | id.              |      |      |                  |           |      |
| 8                     | 62.0  | 61.8  | 61.0            | 60.5            | 60.2            | 27.0  | 26.0 | 25.7            | 24.5            | 23.4            | 85                           | S S E                | beau, voilé soir |      |      |                  |           |      |
| 9                     | 58.7  | 58.2  | 56.5            | 57.4            | 59.5            | 26.2  | 27.8 | 32.4            | 25.0            | 23.6            | 63                           | S O tr. fort, E fort | très beau        |      |      |                  |           |      |
| DATES                 |   |       |                 |                 |                 |   |      |                 |                 |                 | 3                            | 4                    | 5                | 6    | 7    | 8                | 9         |      |
| Températures extrêmes |   |       |                 |                 |                 |   |      |                 |                 |                 | Maxima                       | 25.5                 | 26.8             | 28.4 | 28.1 | 26.5             | 28.3      | 33.0 |
|                       |   |       |                 |                 |                 |   |      |                 |                 |                 | Minima                       | 19.5                 | 20.5             | 22.0 | 22.5 | 22.0             | 23.5      | 21.5 |

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction  
DE M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>e</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro  
3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements. On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

Le *Moniteur de la Mode* est une des plus élégantes publications parmi celles qui s'adressent aux dames et aux jeunes personnes. Les noms les plus autorisés figurent dans le personnel de sa rédaction et justifient son succès. Citons seulement les chroniques de toilettes signées : *Gabrielle d'Eze*, les chroniques mondaines de Bachaumont, des articles littéraires, revues, courriers des théâtres, lettres, etc., par la comtesse de Bassanville, Elie Frébault, Ernest Faligan, Xavier Aubryet, H. de Parville, Robert Hyenne, *e tutti quanti*.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. Il a quatre éditions. On s'abonne 3, rue du 4-Septembre, à Paris.

**A VENDRE**  
**LA VILLA DES ENFANTS**  
**MEUBLÉE**

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

**A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN**

sis en face du Casino, dans une fort belle position. S'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, 5, place du Palais.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS DU 30 MAI 1881 — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

| Dist. kilom. | PRIX DES PLACES    |                    |                    | STATIONS              | 471   | 1389  | 477   | 481    | 485   | 501   | 503   | 487   | 1385  |  |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|-------|--|
|              | 1 <sup>e</sup> cl. | 2 <sup>e</sup> cl. | 3 <sup>e</sup> cl. |                       | mixte | mixte | mixte | omnib. | mixte | mixte | mixte | omn.  | mixte |  |
| 240          | 29 55              | 22 15              | 16 25              | Marseille             | 12 20 |       |       | 7 55   | 11 10 |       |       | 1 21  |       |  |
| 173          | 21 30              | 16 »               | 11 70              | Toulon                | 2 41  |       | 6 40  | 9 38   | 1 »   |       |       | 3 41  |       |  |
| 47           | 5 75               | 4 30               | 3 15               | Cannes                | 7 32  | 9 10  | 11 10 | 1 52   | 4 58  |       |       | 8 18  |       |  |
| 16           | 1 95               | 1 45               | 1 10               | Nice (arrivée)        | 8 30  | 10 22 | 12 08 | 2 44   | 5 50  |       |       | 9 16  |       |  |
| 11           | 1 35               | » 95               | » 75               | Nice (départ)         | 8 45  |       | 12 26 | 2 59   |       | 4 40  | 6 55  | 9 30  | 6 10  |  |
| 9            | 1 10               | » 80               | » 60               | Villefranche-s-Mer    | 8 55  |       | 12 37 | 3 10   |       | 4 54  | 7 06  | 9 41  | 6 35  |  |
| 7            | » 85               | » 65               | » 45               | Beaulieu              | 9 01  |       | 12 44 |        |       | 5 01  | 7 13  | 9 48  | 6 45  |  |
| 2            | » 70               | » 55               | » 35               | Eze                   | 9 09  |       | 12 52 |        |       | 5 09  | 7 21  | 9 56  | 6 57  |  |
| 5            | » 70               | » 55               | » 35               | Monaco                | 9 30  |       | 1 14  | 3 44   |       | 5 31  | 7 44  | 10 20 | 7 26  |  |
| 10           | 1 20               | » 90               | » 65               | Monte Carlo           | 9 36  |       | 1 20  | 3 51   |       | 5 37  | 7 50  | 10 26 |       |  |
| 19           | 2 45               | 1 85               | 1 30               | Cabbé-Roquebr.        | 9 45  |       | 1 32  | 4 »    |       | 5 46  | 8 01  | 10 35 |       |  |
| 10           | 1 20               | » 90               | » 65               | Menton                | 9 58  |       | 1 55  | 4 16   |       | 5 55  | 8 18  | 10 54 |       |  |
| 173          | 19 45              | 13 55              | 9 65               | Vintimille h. de Rome | 11 47 |       | 3 45  | 7 10   |       |       | 10 20 | 3 35  |       |  |
|              |                    |                    |                    | Gènes                 | 6 05  |       | 10 20 | 10 50  |       |       | 10 53 | 10 »  |       |  |

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

| Dist. kilom. | 1 <sup>e</sup> cl. | 2 <sup>e</sup> cl. | 3 <sup>e</sup> cl. | STATIONS                | 478   | 500    | 482   | 486   | 488    | 492   | 494   | 498   |  |
|--------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|-------|--------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|--|
|              |                    |                    |                    |                         | mixte | omnib. | mixte | mixte | omnib. | mixte | mixte | mixte |  |
| 173          | 19 45              | 13 55              | 9 65               | Gènes, h. de Rome, dép. |       |        |       | 4 17  | 7 40   | 8 35  | 12 55 | 4 15  |  |
| 19           | 2 45               | 1 85               | 1 30               | Vintimille h. de Paris  |       | 6 35   |       | 10 35 | 12 45  | 3 15  | 7 20  | 10 20 |  |
| 10           | 1 20               | » 90               | » 65               | Menton                  |       | 7 »    | 8 20  | 11 05 | 1 18   | 3 49  | 7 50  | 10 45 |  |
| 5            | » 70               | » 55               | » 35               | Cabbé-Roquebr.          |       | 7 10   | 8 30  | 11 15 | 1 29   | 4 01  | 8 »   |       |  |
| 2            | » 70               | » 55               | » 35               | Monte Carlo             |       | 7 20   | 8 40  | 11 25 | 1 39   | 4 11  | 8 11  | 11 04 |  |
| 7            | » 85               | » 65               | » 45               | Monaco                  |       | 7 29   | 8 48  | 11 34 | 1 46   | 4 18  | 8 19  | 11 10 |  |
| 9            | 1 10               | » 80               | » 60               | Eze                     |       | 7 49   | 9 10  | 11 54 |        | 4 38  | 8 39  |       |  |
| 11           | 1 35               | » 95               | » 75               | Beaulieu                |       | 7 57   | 9 18  | 12 02 | 2 12   | 4 48  | 8 47  | 11 37 |  |
| 16           | 1 95               | 1 45               | 1 10               | Villefranche-s-Mer      |       | 8 04   | 9 25  | 12 10 | 2 18   | 4 53  | 8 55  | 11 44 |  |
| 47           | 5 75               | 4 30               | 3 15               | Nice (arrivée)          |       | 8 16   | 9 37  | 12 22 | 2 29   | 5 05  | 9 07  | 11 56 |  |
| 173          | 21 30              | 16 »               | 11 70              | Nice (départ)           | 6 08  |        | 9 55  | 1 35  | 2 45   | 5 20  | 9 40  | 12 04 |  |
| 240          | 29 55              | 22 15              | 16 25              | Cannes                  | 7 18  |        | 11 05 | 2 44  | 3 37   | 6 40  | 10 »  | 12 59 |  |
|              |                    |                    |                    | Toulon                  | 11 48 |        | 3 23  | 8 16  | 7 35   |       | 5 10  |       |  |
|              |                    |                    |                    | Marseille               | 1 55  |        | 5 »   | 10 21 | 9 12   |       | 7 35  |       |  |

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

**GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO**

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

**SALLE DE RESTAURANT**  
avec grande terrasse sur la mer

**SALON DE CONVERSATION**  
où se trouvent tous les journaux  
et publications littéraires

**BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS**  
en toute saison

**TABLE D'HOTE**  
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.  
Cuisine Française

La pension durant la saison des Bains  
est à des prix modérés

**ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE**  
Installation récente des plus complètes  
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

**F. PETER LE MONNIER**  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

**LE MONDE THERMAL**  
Hydrologie. Eaux minérales. Bains de mer. Stations d'hiver  
Directeur : A. CAZAUX  
63, rue de Naubeuge, Paris.

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu de palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.